Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 33 (1996)
Heft: 1265

Artikel: Sport et santé : l'antisport de la gymnastique féminine
Autor: Gavillet, André
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1025490

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SPORT ET NATIONS

Quand le sport semble se moquer des passeports

L'été sportif se termine. Après l'ingestion massive de fanions et d'hymnes nationaux qui semblent inséparables de l'activité physique d'élite, le téléspectateur est pourtant saisi de doutes singuliers...

(jg) Rude été pour les téléphages, surtout pour les contemplateurs béats des exploits sportifs dont nous faisons partie. Nous avons eu successivement Roland-Garros, l'Euro de football, Wimbledon, le Tour de France et les Jeux olympiques. Ouf, nous pouvons à nouveau lire *Le Monde* autrement que d'un œil distrait, de peur de rater l'échappée du jour, une finale d'athlétisme, le jeu décisif et l'épreuve des penalties!

Le passeport ne fait pas l'identité

Le problème, c'est qu'on ne sait plus qui est qui. Jusqu'à une date récente, les Suisses qui remportaient des médailles s'appelaient Schneider ou Rosset, pas Dong Hua Li. Les noirs américains permettaient de satisfaire les vieux fantasmes coloniaux. L'analogie entre le fauve et l'athlète de couleur a été pendant longtemps une métaphore obligée du journalisme sportif et la vision des athlètes des pays de l'est nous rassurait sur l'inépuisable créativité des laboratoires pharmaceutiques.

Désormais une Russe qui gagne deux médailles d'or (Svetlana Masterkova) répond aux journalistes en castillan et conclut par un «Viva Espana» un peu déroutant. D'accord, elle vit à Alicante, mais tout de même... Un médaillé d'or du Kazakhstan a expliqué qu'il était aussi kazakh que vous et moi. Il se sent russe à 100%, mais comme il vivait à Alma-Ata au moment de l'éclatement de l'Union soviétique, il s'est retrouvé avec un passeport de cette république d'Asie centrale. La grande vedette de tennis qu'est l'Américain André Agassi tenait à gagner le tournoi olympique, il y a d'ailleurs réussi, en hommage à son père qui avait participé aux Jeux de 52 comme boxeur sous les couleurs de... l'Iran.

Antidote inattendu

On pourrait multiplier les exemples. Les sprinters jamaïcains ou trinitéens vivent tous aux Etats-Unis, les footballeurs du Nigeria qui ont gagné la compétition évoluent dans des clubs européens et un de nos médaillés d'or suisses, Xeno Müller, est d'autant moins connu chez nous qu'il vit en Californie. Un seul athlète de renom n'a pu participer aux Jeux: Wilson Kipketer, grand favori du 800 mètres, n'était pas encore naturalisé danois et refusait de s'aligner sous les couleurs du Kenya, sa terre d'origine.

Le monde du sport de compétition est de plus en plus peuplé de champions à l'identité nationale un peu flottante sinon à leurs propres yeux, du moins à ceux des téléspectateurs. Ou alors, ils s'intègrent avec l'enthousiasme du néophyte à leur nouvelle patrie; c'est le cas de notre Dong Hua Li ou des quatre sprinters du Canada vainqueurs du relais 4x100 mètres, tous arrivés de la Jamaïque avec leurs immigrés de parents et désormais Canadiens pur sirop d'érable.

Au fond c'est là un des apports les plus intéressants du sport actuel. Le téléspectateur moyen ne peut plus s'identifier facilement. Il est presque forcé à une certaine ouverture au monde. L'amateur de spectacle sportif est souvent issu de ces mêmes couches sociales, laborieuses et populaires, qui sont travaillées par des mouvements identitaires et parfois xénophobes. L'évolution du sport-spectacle pourrait se révéler un antidote inattendu. ■

SPORT ET SANTÉ

L'antisport de la gymnastique féminine

(*ag*) Une fois de plus, les Jeux olympiques ont été l'occasion d'exhiber des concurrentes de la gymnastique féminine, dressées à des performances de plus en plus dangereuses et qui n'y réussissent qu'en fonction d'un gabarit particulier; moins d'un mètre cinquante et puberté retardée par l'entraînement intensif.

Le C.I.O., on le sait, ne réagit pas et s'abrite derrière les règles des Fédérations internationales avec lesquelles il tient régulièrement conclave. Il serait pourtant de sa compétence d'imposer une règle simple, plus simple que l'appareillage de l'anti-dopage, censé protéger l'intégrité corporelle des athlètes et éliminer la tricherie. Cette règle serait l'interdiction de concourir aux Jeux avant l'âge adulte, soit 18 ans. Elle ne suffirait pas à suspendre les entraînements précoces, mais elle éliminerait la déformation physique, infligée par des entraînements quasi sadiques à des corps de jeunes filles impubères. La plupart des sports respectent les conditions naturelles de développement physique en instituant des catégories par âge. Pourquoi la gymnastique féminine ne le fait-elle pas pour les compétitions internationales?

En n'imposant pas cette loi élémentaire, le C.I.O. trahit sa mission. ■